

COMPTE RENDU RÉUNION COMITE DU MORBIHAN DE TENNIS DE TABLE

JEUDI 25 MAI 2023 EN PRESENTIEL ET VISIO CONFERENCE

Date de réunion 25 Mai 2023

Début de réunion 18h30

En présentiel au Comité ou en Visio

Membres présents : Patrick Pasco, Joël Beaucreux, Jean-Luc Potdevin,

Membres Visio : Bernard Chapalain, Philippe Armand, Emmanuel Le Roux, Stéphane Pujol, Patrick Eveno, Jean Pierre Godiveaux,

Membres absents excusés : Martine Lorand, Virginie Guegan, John Eveno

Membres absents : Béatrice Bacon, Marie Coeffic,

1. Approbation compte rendu du 20 AVRIL 2023

Résultat du vote sur l'approbation du Compte rendu

Contre 0 Abstention 0 Pour 8

2. Consultation sur les tarifications du Comité

Après échanges et compte tenu des écarts historiques avec les autres Comités de la Ligue et des échanges suivis d'un vote refusant la création d'une ligne supplémentaire spécifique pour le Comité lors de l'assemblée générale il est décidé de ne pas modifier pour la sixième année consécutive les tarifs du Comité pour la saison 2023-2024.

3. Fonctionnement des commissions

Certaines commissions ne sont actuellement pas opérationnelles par manque de candidats, commission développement, commission jeunes, d'autres suite au départ de Bernard doivent se renforcer afin de reprendre le travail qui était réalisé.

A date, il nous faut remettre en route la commission Développement chargée des améliorations à proposer pour augmenter le nombre de licenciés et la pratique du Ping dans le Comité. Cette commission devait aussi apporter des ressources à travers le sponsoring.

La commission jeune doit être prise en charge, l'absence de Jordan ayant mis en évidence le manque de directives et de prise de décisions qui se sont reportées sur les secrétaires et les membres du bureau, trop souvent dans l'urgence.

Nous recherchons un responsable de gestion et organisation des compétitions et un responsable informatique, taches que remplissait Bernard.

Il faudra également un vice-président pour remplacer Bernard.

Il est proposé de définir les contours de chaque poste à pourvoir en précisant le rôle du président de commission ainsi que les rôles et responsabilités des commissions.

4. Information aux clubs de l'honorabilité.

Comme indiqué lors de la précédente réunion, une information sera transmise dans chaque club. Le Responsable de la Commission d'arbitrage informera individuellement les arbitres.

Tout refus de valider l'autorisation du contrôle ne permettra plus d'officier en compétition pour les arbitres.

Fin de réunion 19h50